



Abscence seconde clé de voiture

Par **reg**, le **24/02/2015** à **16:10**

Bonjour,

J'ai acheté fin novembre une BMW X1, je me bats depuis le départ car sur le formulaire "décharge de responsabilité" était coché "double des clés remis à l'acquéreur" alors que je n'ai toujours rien eu, malgré nos multiples relances téléphoniques que nous avons enregistré; (j'habite à plus de 200kms de ce concessionnaire).

J'ai fais faire un devis chez BMW, d'une clé complète, cela reviendrait à 212.86E TTC.

La solution trouvée par le directeur est de me dédommager, en me remboursant le montant de l'emprunte, soit 35.48E TTC . Cette empreinte ne sert qu'à ouvrir la porte du conducteur et non à mettre en route la voiture. Donc impossibilité de rouler.

Quel serait mon recours pour obtenir cette seconde clé.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **24/02/2015** à **17:06**

Bonjour,

écrire à BM France !

Par **reg**, le **25/02/2015** à **15:07**

Votre réponse ne répond pas à ma demande.

Ma voiture, achetée d'occasion, n'a pas été achetée dans un garage BMW, mais chez un concessionnaire multi marques.

Quel peut être mon recours.